



CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Publié le 15/07/2024

Conseil Syndical
Session du 11 juillet 2024
2^e Convocation

Le onze juillet deux mille vingt-quatre, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Florence BOURGEOIS – François FOURCHES – Yves MERCIER – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Marie BENEVISE – Luc BERTHOUD – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE – Vincent MIGUET – Pascal MITHIEUX – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTON – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – Alain THIEFFENAT – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU

Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 5

Secrétaire de séance : François FOURCHES

Assistaient également à la séance : Régis DORMOY - Béatrice RUBEAU -

Délibération N° C24-51

Date de convocation : 4 juillet 2024
2^e Convocation

PARTENARIATS ECONOMIQUES
ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2024

Rapport au Conseil Syndical

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, présidente, précise que les subventions aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

En soutenant les projets ou le fonctionnement des associations, Chambéry-Grand Lac économie vise deux enjeux majeurs :

1. Contribuer à développer un tissu économique dynamique et donc créateur d'emplois.

Les entreprises en création ou en développement ont besoin des collectivités pour trouver des espaces aménagés pour les accueillir mais aussi des structures de financement pour les accompagner dans leurs projets en complément des concours bancaires traditionnels. Ces structures permettent aussi l'accompagnement individuel des chefs d'entreprise (parrainage) mais aussi l'intégration de ces derniers dans les réseaux économiques locaux.

L'association Savoie Mont Blanc Angels a pour vocation de développer un réseau d'investisseurs dont les objectifs principaux sont :

- De sensibiliser les investisseurs potentiels sur leur possibilité de participer au financement de projet d'entreprises innovantes,
- D'organiser la rencontre entre porteurs de projets et investisseurs potentiels,
- De participer au développement territorial en créant des outils favorisant la dynamique économique des territoires de la Savoie.

Ces investisseurs de proximité sont des personnes physiques qui apportent des financements aux porteurs de projet mais aussi du conseil et un accès à leurs réseaux.

L'association Réseau Entreprendre Savoie a pour objet d'apporter un soutien aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mais intervient également dans la cadre de projet de développement. Il s'agit de dossiers pouvant créer un nombre d'emplois significatif.

L'association met en place :

- Un prêt d'honneur sans garantie ni intérêt, remboursable avec un différé (15 à 50 K€),
- Un accompagnement par un chef d'entreprise bénévole confirmé,
- Un soutien post-crédation et l'intégration dans différents réseaux.

La plateforme locale « Initiative Savoie Nivolet » est animée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Savoie sur la base d'un partenariat entre les 3 chambres consulaires de Savoie (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture) et les 2 collectivités locales (Communauté de communes Cœur de Savoie et Chambéry-Grand Lac économie).

L'objectif est de soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprise. Elle apporte son soutien aux porteurs de projets sous la forme de prêts d'honneur, de suivis techniques personnalisés et de parrainages par des chefs d'entreprise expérimentés.

Le dispositif Alizé vise à inciter les grandes entreprises du territoire à mettre en commun des moyens financiers et humains pour soutenir la création d'activités génératrice d'emplois dans les PME/PMI locales intervenant dans le secteur industriel ou dans les services à l'industrie ou aux entreprises.

En Savoie, le dispositif est porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie.

Dans la cadre de la convention triennale (2024-2026) signée le 10 avril 2024 par Monsieur le préfet de La Savoie, il est proposé que Chambéry-Grand Lac économie renouvelle son concours financier et s'engage à verser à la Chambre de Commerce et d'Industrie, en charge de l'animation de ce dispositif, une somme annuelle de 13 864 € (soit un total de 41 592 € au titre de la période 2024-2026).

L'accélérateur Village by CA des Savoie est une initiative du Crédit Agricole au niveau national. C'est une volonté du Crédit Agricole d'accompagner et de se rapprocher du monde des start-up

et des entreprises innovantes. Le Village by CA est dispositif d'accélération et d'hébergement de start-up.

Ce projet, pour Chambéry-Grand Lac économie, s'inscrit dans la continuité de l'incubateur de Savoie Technolac.

S'appuyant sur le réseau du Crédit Agricole, il permet d'élargir les capacités d'accompagnement offertes aux porteurs de projets avec une dimension notamment internationale.

C'est aussi un nouveau modèle économique qui favorise le partenariat public / privé.

Le dispositif est porté par la société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée et à capital variable « Le Village By CA des Savoie » dont Chambéry-Grand Lac économie est actionnaire à hauteur de 5 %.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Pôle Entrepreneuriat créé en 2020. Le Pôle Entrepreneuriat a pour ambition d'animer l'écosystème régional de l'incubation et de l'accélération de jeunes entreprises, notamment sur ses filières d'excellence, en répondant aux enjeux d'innovation, d'entrepreneuriat et de jeunesse.

2. Permettre la mise en place et le développement de filières économiques créatrices de richesses.

Le soutien apporté aux acteurs économiques du territoire présents dans différents secteurs porteurs comme les énergies intelligentes, le numérique, l'outdoor, le secteur de l'économie de la montagne ou l'économie circulaire relève de la volonté stratégique de soutenir la dynamique des filières innovantes et créatrices d'emplois.

Ce soutien se traduit par un appui à différentes filières économiques :

- Le « numérique » :

Le numérique se positionne comme un point incontournable de l'économie actuelle et encore plus de celle de demain, facteur d'innovation, de créativité et d'attractivité pour un territoire. A ce titre, Chambéry-Grand Lac économie propose d'apporter son soutien à l'**association Digital Savoie** « French Tech in the Alps Chambéry » créée en janvier 2015 par des entrepreneurs, des dirigeants d'entreprises, des acteurs du développement économique (Savoie Mont Blanc Angels, Chambres consulaires...).

Les objectifs de l'association sont de fédérer et animer les initiatives et les projets « Tech et digitaux » de l'ensemble des acteurs économiques, de développer l'écosystème local et de porter la dynamique « French Tech » en Savoie et dans le sillon alpin.

- Les énergies intelligentes :

Depuis sa création, le parc d'activité Savoie Technolac a construit un modèle qui met en relation les entreprises, les établissements de formation et les laboratoires de recherche en s'appuyant notamment sur les filières d'excellence qui structurent le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Avec le développement ou l'arrivée d'acteurs majeurs tels que CIH – EDF, Energy Pool, INES – CEA, ATAWAY, SERMA, GCK... la filière des « énergies intelligentes » est aujourd'hui au cœur de la stratégie de développement du territoire.

Dans ce cadre, Chambéry-Grand Lac économie propose d'apporter son soutien au **pôle de compétitivité de la transition énergétique « TENERDIS »**. Il regroupe près de 300 adhérents

pour faire émerger, développer et soutenir des solutions innovantes pour un monde bas carbone.

- Le « sports outdoor » :

Chambéry-Grand Lac économie souhaite soutenir la dynamique de la filière « outdoor » très présente sur le territoire.

Ce soutien passe notamment par un appui financier à l'**association Outdoor Sports Valley (OSV)**.

Les objectifs d'OSV sont de fédérer et promouvoir le secteur de l'industrie des sports outdoor particulièrement sur l'axe « Chamonix - Annecy - Aix-les-Bains - Chambéry - Grenoble ». Il s'agit de positionner ce territoire comme une capitale européenne de la filière « outdoor » et ainsi accueillir des entreprises nationales et étrangères en quête d'implantation.

Les enjeux d'incubation des jeunes entreprises de l'outdoor sont depuis peu au cœur de la stratégie de l'association.

Le savoir-faire en matière d'accompagnement à la création d'entreprises, développé localement depuis plus de 15 ans est de nature à amplifier les relations avec OSV en lien avec d'autres acteurs du territoire (cluster Montagne...).

- Le pôle « montagne » :

Selon les données du **Cluster Montagne**, près d'une cinquantaine entreprises de la filière sont implantées sur le territoire et près de la moitié sont adhérentes du cluster montagne.

Le Cluster, structuré en association, a comme but de promouvoir et d'accompagner l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement de la montagne en fédérant les acteurs de l'aménagement et de l'équipement de la montagne, en participant au développement des sites touristiques et en positionnant les savoir-faire montagne français à l'international.

Dans le cadre de son plan stratégique, le Cluster souhaite participer et accompagner l'entrepreneuriat, le développement d'activités nouvelles, créatrices d'emplois, au sein de la filière.

Des actions d'accompagnements de la dynamique entrepreneuriale seront proposées, en lien avec l'incubateur Savoie Technolac.

Il est proposé d'affirmer le rôle et le positionnement du territoire dans le domaine de l'aménagement de la montagne par le versement d'une subvention.

En conséquence, il est proposé d'allouer les subventions suivantes :

Structures	Versé en 2023	Proposé en 2024
Savoie Mont Blanc Angels	7 000 €	7 000 €
Réseau Entreprendre Savoie	9 000 €	9 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat (pour la plateforme d'initiatives locales)	15 000 €	20 000 €
Chambre de Commerce et d'industrie (pour le dispositif « ALIZE »)	13 864 €	13 864 €
Village by CA des Savoie	30 000 €	30 000 €
Digital Savoie French Tech in The Alps	35 000 €	35 000 €
TENERRDIS	10 000 €	10 000 €
Outdoor Sport Valley (OSV)	10 000 €	10 000 €
Cluster Montagne	15 000 €	10 000 €
Total	144 864 €	144 864 €

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions sont inscrits au budget primitif 2024.

- ✓ Vu les courriers de sollicitation des associations,
- ✓ Vu le budget 2024,

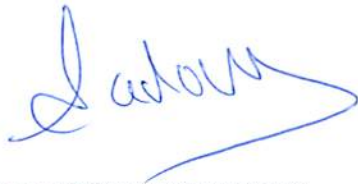
Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le versement de subventions aux associations et structures à caractère économique selon la répartition ci-dessus.

Article 2 : Précise que le versement de ces subventions s'effectuera, si nécessaire, sur la base d'une convention de partenariat avec les associations ou structures bénéficiaires.

Article 3 : Autorise le président ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 11 juillet 2024



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente